

Violeurs, tueurs en série...

## Les avocates des DIABLES

*Ceux que la société juge d'autant plus «monstrueux» qu'ils s'attaquent à des femmes, ces avocates les défendent. Avec quels scrupules? Quels atouts? Reportage.*

PAR LISA VIGNOLI PHOTOS: ROBERTO FRANKENBERG



Rachel Lindon  
et Julia  
Minkowski

**D**ans tout métier qui implique l'uniforme, il est de bon ton de dire qu'une fois glissé à l'intérieur, tout le monde se retrouve au même niveau. Chez les pénalistes, la robe d'avocat enfilée, il n'y aurait donc plus d'hommes, ni de femmes. «Faux! Rien n'est asexué!, lâche Françoise Cotta. Quand vous écrivez un article, vous êtes asexuée? Non!» Dans son cabinet dont la salle d'attente déborde encore à 20 heures, l'avocat (elle refuse de dire «avocate») n'a pas pour habitude de mâcher ses mots. De sa voix rocailleuse, elle défend depuis trente-quatre ans des criminels dans des affaires allant de l'assassinat au viol en passant par l'infanticide. Elle va plus loin: «Dans ce type d'affaires, en défense, les femmes sont supérieures.» Pourquoi? Parce que leur seule présence intrigue. «Vous savez, il y a deux moyens d'être vraiment entendu: étonner et jouir d'une forte crédibilité. Quand on est une femme et qu'on défend un violeur de femmes, on déclenche automatiquement ces deux réactions.» Et les jurés de se dire: «Si elle est prête à défendre ça, alors je peux peut-être l'écouter.»

### Les privilèges du genre

«Pourquoi pas? s'interroge Caroline Toby. Pour tenir une bonne défense, tout peut jouer.» Elle est l'avocate que l'homme d'affaires Xavier Niel a choisie quand il a été suspecté de proxénétisme, celle qui a défendu Eric Raoult, accusé d'harcèlement, celle que Frédéric Beigbeder qualifie, dans son *Roman Français*, de

«grande avocate pénaliste», une femme brillante. «C'est surtout quand il y a une victime femme en face que le choix d'une avocate en défense peut être une valeur ajoutée», explique-t-elle. Il y a un an, elle défendait le docteur Hazout dans une affaire aussi sensible que médiatisée: ce pont de la gynécologie était accusé d'agressions sexuelles sur ses patientes. «A un moment du procès, j'ai dû m'adresser aux victimes et leur dire: "Je sais dans quelle situation vous vous trouviez. Moi aussi j'ai eu les pieds dans les étriers..." Un homme, on a un peu envie de lui dire: "Mais qu'est-ce que tu en sais?"» «Même si le point de départ est totalement misogyne, totalement idéologique, c'est vrai, on dit souvent que pour tout ce qui concerne le sexe, il est judicieux de prendre une avocate», reconnaît Frédérique Baulieu. Pour elle, une femme n'aurait aucun atout a priori, mais un certain avantage dans la démonstration. «Il y a pour nous des paroles plus faciles à tenir face à une femme.» Elle en sait quelque chose, avocate de Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire du Carlton, c'est elle – et non ses partenaires maîtres Leclerc et Malka – qui est montée au créneau au moment d'interroger les prostituées qui s'étaient constituées parties civiles. «Dans les affaires de viol c'est la même chose, note sa consœur Frédérique Pons. Quand une plaignante est à la barre, interrogée par la défense, c'est toujours un moment désagréable. Certaines choses sont délicates à dire quand on conteste la position qu'elle défend.» Elle se souvient dans une affaire de viol, avoir pensé: «C'est impossible que ça se soit passé comme ça» en écoutant la



Elise Arfi

plaignante. «J'ai dû alors intervenir sur des questions très précises de position, d'anatomie. Et quand vous commencez à dire: "Là, vous aviez les jambes écartées comme ceci...", vous avez intérêt à être une femme.» «Evidemment, le locuteur compte», insiste Julia Minkowski. Avocate dans d'importants procès tels que celui de Maurice Agnelet ou l'affaire Clearstream, elle a, l'année dernière, défendu le docteur Pallardy, dit «ostéopathe des stars», poursuivi pour viols et agressions sexuelles sur ses patientes et dont elle a obtenu la libération sous caution en février dernier. «Dans ce genre d'affaires, une avocate a moins de risques d'être taxée de misogynie ou de machisme qu'un homme», sourit-elle.

**« Je veux que ce soit vous qui cuisiniez la nana. »**

Cette capacité à pouvoir influencer l'écoute et, à l'extrême, la décision rendue, n'échappe d'ailleurs ni à leurs associés et confrères qui les font

plaider à leurs côtés dans certains dossiers quand ils en gardent d'autres pour eux seuls, ni aux clients qui font appel à elles au moment du choix stratégique d'un avocat. Rachel Lindon, connue pour avoir été l'avocate de pirates somaliens des voiliers «Carré d'as» et «Le Ponant», a aussi défendu une quinzaine de prévenus dans des affaires de viol. Récemment, dans un dossier lourd, elle a sollicité l'appui d'un confrère pour plaider à deux. Au moment de faire part de ce choix à son client – un comédien accusé de viol qui sera jugé cette année – elle s'est vu répondre: «O.K., mais je veux que ce soit vous qui cuisiniez la nana.» Ironie du sort, il arrive même qu'une avocate soit choisie pour défendre une femme accusée de faits le plus souvent reprochés aux hommes. Corinne Dreyfus-Schmidt, est l'une d'elles. Elle a défendu, au procès du Carlton, l'épouse de Dodo la Saumure

« Une femme aurait cette sensibilité qui peut lui faire plaider le consentement dans une affaire de viol: **la victime voulait-elle, ne voulait-elle pas, a-t-elle été claire sur ce point?** » (Elise Arfi)

accusée de proxénétisme: «Il n'y a que vous, en tant que femme, qui puissiez dire que la prostitution n'est pas que de la prostitution contrainte», lui a glissé le jour de leur rencontre sa cliente. Soit.

**« Tu défends les violeurs ?! »**

Et pourtant, ces affaires-là restent souvent, les plus passionnantes à leurs yeux, parce qu'insondables. Défendre des pères accusés d'inceste. Un jeune homme de 20 ans qui aime (un peu trop) les très vieilles dames. Un gendre idéal, bon fils, bon camarade, bon petit ami, qui pend sa conquête d'un soir. Chacune y va de son souvenir le plus tenace. «Pour un avocat, le passage à l'acte pour un crime passionnel, par exemple, c'est un ressort psychologique magnifique. Quand, comment, pourquoi un polytechnicien tue sa femme, ce sont les plus belles affaires pour moi», exprime maître Marie-Alix Canu-Bernard. Surtout, la plupart du temps, la liberté même de leur client est dans la balance. «Il y a dans ces affaires, une notion d'emprise énorme sur l'accusé, et une décision à venir qui peut faire basculer une vie, insiste Caroline Toby. A cet instant précis, c'est en partie sur nos épaules qu'elle repose. C'est cette charge-là qui fait qu'on a envie de les porter jusque dans nos tripes.» Bien sûr, il y a les remarques du type: «Tu défends les violeurs?!» qui font sourire dans les dîners en ville, les amies qui trouvent leurs clients

Miranda Kerr



  
SWAROVSKI



Caroline  
Toby

« On ne défend pas des faits, on défend une personne. **Guy Georges** était quelqu'un qu'on avait envie de défendre. » (Frédérique Pons)

« dégueulasses », les maris qui pensent que « c'est dingue d'arriver à défendre des types pareils » et les plaignantes qui les regardent de travers et au-dessus desquelles, s'il y avait une bulle de bande dessinée, on pourrait lire: « Comment peut-elle ? » « Comme si une femme devait ressentir dans sa chair l'offense faite à une femme violée... », souffle Françoise Cotta.

#### Défendre à tout prix

Malgré tout, aucune des huit avocates interviewées n'a refusé un dossier parce qu'elle était une femme. Pas une non plus pour concevoir l'indéfendable ou croire aux « monstres ». « Un avocat qui se poserait la question en ces termes ne devrait pas faire de pénal, juge Elise Arfi dont 90% de la clientèle est masculine. On est là pour porter la voix de nos clients, pas pour décider si c'est bien ou mal. » « La seule raison qui puisse me pousser à refuser un dossier, note Frédérique Baulieu, ce sont des problèmes idéologiques ou de convictions politiques. Je pense à Klaus Barbie, par exemple. » Dans d'autres cas, l'opprobre quasi unanime peut, à l'inverse, devenir un moteur. « C'est difficile à gérer, reconnaît Julia Minkowski, et dans le même temps, il y a une envie de défendre cette personne qui est accusée avec tout le monde contre elle. » C'est même pour



Frédérique  
Baulieu

ça qu'elles ont choisi ce métier. Défendre à tout prix, sans clouer au pilori, aussi odieux que soient les faits et avec la même technicité que n'importe quelle autre affaire.

#### Un accusé multi-facette

« On ne défend pas des faits, on défend une personne », ajoute Frédérique Pons. Elle en sait quelque chose. C'est elle qui a défendu le « tueur de l'est parisien » Guy Georges, poursuivi pour l'assassinat et le viol de sept jeunes filles commis entre 1991 et 1997 et conduit aux aveux. « Guy Georges était quelqu'un qu'on avait envie de défendre », confie-t-elle quatorze ans après le procès où il a été condamné à l'emprisonnement à

perpétuité, assorti d'une peine de sûreté de vingt-deux ans. « Quand je l'ai rencontré dans sa cellule, il apparaissait comme quelqu'un de sympathique qui clamait son innocence, avec des éléments au dossier qui allaient dans son sens. Et puis, poursuit cette beauté froide, en parlant avec lui, on n'avait pas face à soi un personnage horrible, odieux qu'on n'avait pas envie de défendre. Mais c'était une certaine facette de Guy Georges et ça traduisait toute l'ambiguïté du personnage qu'on a vue au tribunal. » Au sixième jour du procès, tout bascule, l'accusé qui n'a montré jusqu'ici que cet aspect-là de sa personnalité, sort de ses gonds dans un geste qui évoque celui du coup de poignard, et se terre dans le silence. C'est là que

Frédérique Pons lui explique longuement qu'il vaut mieux qu'il réponde à toutes les questions qui lui sont posées pour ne pas s'enfoncer. Ce lendemain, dans la grande salle de la cour d'assises du palais de Justice de Paris, quand il avoue qu'il est coupable, on entend un « merci » lancé comme un cri par la mère de l'une des victimes, comme une dignité retrouvée. « Vous savez, au bout du compte, une bonne défense, partage Françoise Cotta, c'est quitter une salle d'audience, avoir un homme acquitté et voir les parties civiles venir vous serrer la main. » A cet instant précis, il n'est alors plus question ni de robe, ni d'homme, ni de femme. ■



CAMILLE ROWE - SPRING SUMMER 2015

**IKKS**

www.ikks.com